

AMUNDI RENDEMENT PLUS ISR - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/11/2022

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

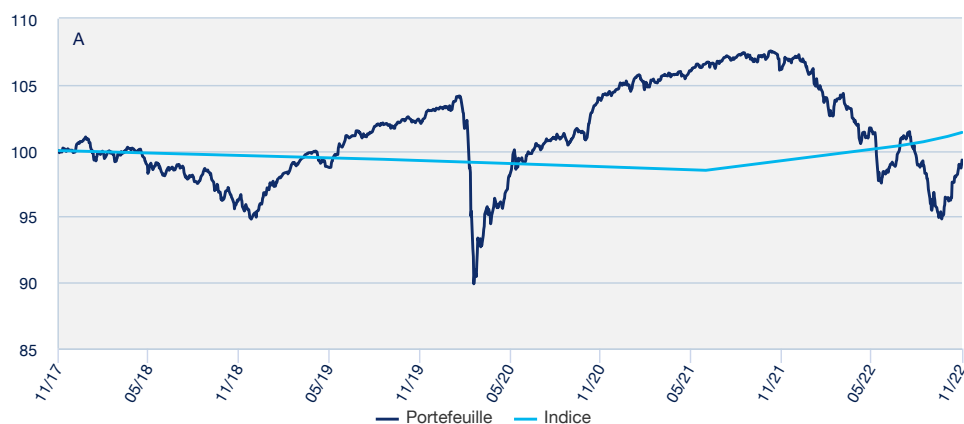
Valeur Liquidative (VL) : **15 955,83 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/11/2022**
 Actif géré : **772,39 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010115295**
 Indice de référence :
100% ESTR CAPITALISE (OIS) + 2.3% P.A.
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR CAUTIOUS ALLOCATION
 Date de notation : **31/10/2022**

Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire.
 Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 2,30% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/10/2022	31/08/2022	30/11/2021	29/11/2019	30/11/2017	15/10/2004
Portefeuille	-7,25%	3,02%	0,20%	-6,46%	-2,89%	-0,71%	59,56%
Indice	2,01%	0,31%	0,78%	2,16%	2,15%	1,38%	43,22%
Ecart	-9,26%	2,71%	-0,58%	-8,63%	-5,04%	-2,09%	16,34%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	2,30%	1,57%	8,13%	-4,57%	4,47%	2,44%	1,04%	6,59%	3,92%	8,45%
Indice	0,64%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	1,45%	2,33%	8,65%
Ecart	1,65%	2,04%	8,53%	-4,20%	4,83%	2,76%	1,14%	5,14%	1,59%	-0,20%

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



- ◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,30%	6,79%	5,53%
Volatilité de l'indice	0,09%	0,18%	0,16%
Tracking Error ex-post	5,30%	6,90%	5,61%
Ratio d'information	-1,63	-0,25	-0,08
Ratio de Sharpe	-1,18	-0,09	0,04

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-13,67%
Délai de recouvrement (jours)	261
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-8,22%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	3,15%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

DIVERSIFIÉ

Commentaire de gestion

Revue de marchés et performances

Le mois de novembre se caractérise par une belle performance de l'ensemble des marchés financiers que ce soit actions ou obligataires, alimentée par la publication de l'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, permettant d'envisager un ralentissement du cycle de durcissement monétaire par la banque centrale américaine. Les marchés actions ont également bénéficié des annonces d'un assouplissement de la stratégie zéro Covid en Chine, laissant entrevoir un rebond de l'activité.

Au sein des marchés actions, le mois a été positif tant pour les marchés développés que pour les marchés émergents : l'indice MSCI Monde a enregistré une hausse de +7,0 % en Dollar US et l'indice MSCI Marchés Emergents a délivré +14,8 % en Dollar US. D'un point de vue géographique, les marchés émergents étaient en tête du classement tandis que parmi les pays développés, l'Europe ouvrait la voie, suivie par les Etats-Unis et le Japon. Aux Etats-Unis, l'indice S&P500 s'est apprécié de +5,6%. Dans l'ensemble, les indices actions européens ont affiché des rendements positifs, le MSCI Europe affichant +7,0 %. Parmi les principaux indices asiatiques développés, le marché japonais a connu un mois positif, l'indice Topix progressant de 2,9 % en termes de rendement total.

Sur les marchés obligataires, l'espoir d'avoir atteint le pic de l'inflation a entraîné un mouvement de détente des taux d'intérêt. Les bons du Trésor américain enregistrant ainsi leur meilleure performance depuis mars 2020. Le rendement du taux américain à 10 ans a terminé le mois à +3,61 % et le rendement du taux allemand 10 ans à +1,93%. L'écart entre le taux allemand à 10 ans et le taux italien à 10 ans s'est resserré passant de +216 points de base à fin octobre à +195 points de base à fin novembre, soutenu par l'assurance du nouveau gouvernement italien qu'il poursuivra sur la voie de la discipline budgétaire. Dans l'ensemble, les primes des obligations d'entreprises ont continué de se resserrer au cours du mois, stimulées par un sentiment de risque positif et une volatilité implicite des actions plus faible.

Sur le marché des devises, le dollar américain s'est à nouveau déprécié face aux principales devises, dans l'anticipation d'une inflexion de la politique monétaire de la Fed. L'euro enregistre ainsi un rebond de 5% face au dollar américain.

Les matières premières ont connu un mois positif en raison de la bonne performance des métaux industriels et précieux, tandis que le pétrole a reculé sur la période en raison du ralentissement économique mondial.

Dans cet environnement, le fonds a délivré une performance positive sur le mois, bénéficiant principalement de son exposition aux actifs obligataires, en particulier sur les obligations d'entreprises de qualité et à haut rendement de même que sur les obligations souveraines. L'exposition sur les marchés actions a également contribué positivement, notamment sur les marchés émergents et en Europe, tout comme la diversification sur les obligations indexées en Europe et aux Etats-Unis, les obligations des pays émergents et la dette sécurisée. Dans ce contexte de baisse de l'aversion aux risques, les stratégies de protection mises en œuvre ont légèrement pesé sur la performance.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Dans ce contexte de marché porté par un possible ralentissement du resserrement monétaire, mais toujours empreint d'incertitudes, nous avons maintenu un positionnement prudent sur les actifs risqués en réduisant certaines expositions géographiques ou sectorielles tout en augmentant graduellement la sensibilité aux taux via des arbitrages en faveur d'obligations vertes. Sur les marchés actions, l'exposition globale est restée modérée et favorable aux Etats-Unis et à l'Europe. Nous avons légèrement réduit notre exposition sur la zone euro, via des allègements sur le secteur bancaire, et sur le Japon. La diversification sur les marchés émergents a été maintenue. Au niveau de la sélection de titres, nous avons progressivement réduit notre exposition aux valeurs technologiques et au secteur financier après le rebond significatif expérimenté. Nous conservons une préférence pour les valeurs industrielles et liées à l'énergie. Nous avons par ailleurs ajusté notre stratégie optionnelle de couverture sur les actions américaines et européennes au regard du rebond réalisé sur le mois.

Sur la partie obligataire, nous avons conservé notre allocation en faveur des actifs obligataires à prime, comme les obligations d'entreprises, et avons initié de nouvelles positions sur des obligations vertes émises par une agence supranationale et une entreprise opérant dans le secteur des services aux collectivités. Nous avons légèrement renforcé notre exposition aux obligations souveraines, notamment sur l'Italie et les Etats-Unis tout en conservant une allocation stable sur les diversifications relatives aux dettes émergentes, aux obligations indexées à l'inflation et à la dette sécurisée.

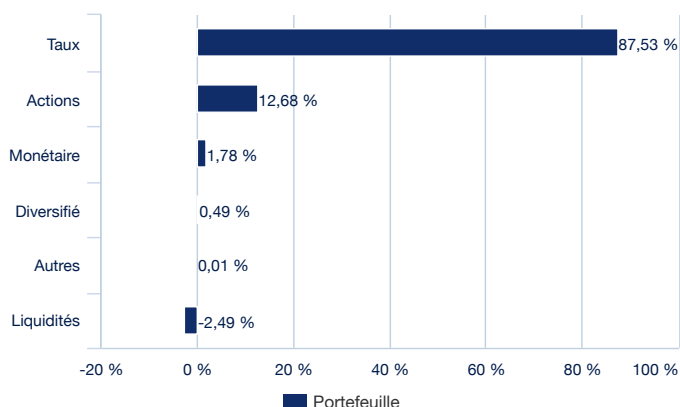
Enfin, les stratégies de protection contre le risque de remontée des taux, via la vente de futures sur les obligations d'états, ont été ajustées sur les Etats-Unis et la Zone Euro.

Perspectives

La récession des bénéfices, le resserrement des banques centrales et une inflation toujours élevée sont les principales préoccupations du marché. La modération de l'inflation américaine a été positive ces derniers temps, néanmoins cette décélération devra s'inscrire dans la durée pour entraîner un changement de position de la Fed. Ce dernier élément est un paramètre clé pour que nous devenions constructifs sur les actifs à risque. Pour l'instant, le flux d'informations liées au Covid en Chine, les tensions géopolitiques et les craintes sur les bénéfices ne nous permettent pas de modifier notre conviction.

Sur les actions, nous conservons donc un positionnement relativement prudent. Alors que l'Europe fait face à des risques stagflationnistes plus élevés, nous conservons notre préférence pour les Etats-Unis par rapport à l'Europe.

Sur les actifs obligataires, à moyen terme, nous restons constructifs considérant que l'essentiel du mouvement de normalisation des taux d'intérêts est déjà bien intégré dans les rendements actuels. Cependant, la volatilité court terme devrait perdurer et implique une gestion active de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille. Nous maintenons notre allocation en faveur des obligations d'entreprises de bonne qualité et adoptons un message plus prudent sur le segment des obligations Haut Rendement.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)**Allocation d'actifs (Source : Amundi)****Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)**

	Portefeuille *
A-F EMERGING MKT HD CUR BD-J2 EUR	2,42%
A-F EMERGING MKT LOC CURR BD -J2 USD	2,27%
DBRI IE 0.1% 4/26	2,07%
OAT I 0.1% 03/28	1,83%
BTPS 1.5% 04/45 34Y	1,63%
AMUNDI RESP INVEST - EUR HG YLD SRI - I2	1,57%
SPAIN 1.4% 04/28	1,48%
BTPS 4% 04/35 13Y	1,19%
BTPS 1.65% 03/32	1,10%
EU 2.75% 02/33 NGEU	0,99%

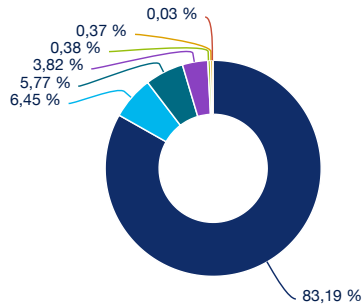
* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	3,52	0,00
Nombre de lignes	399	1

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ

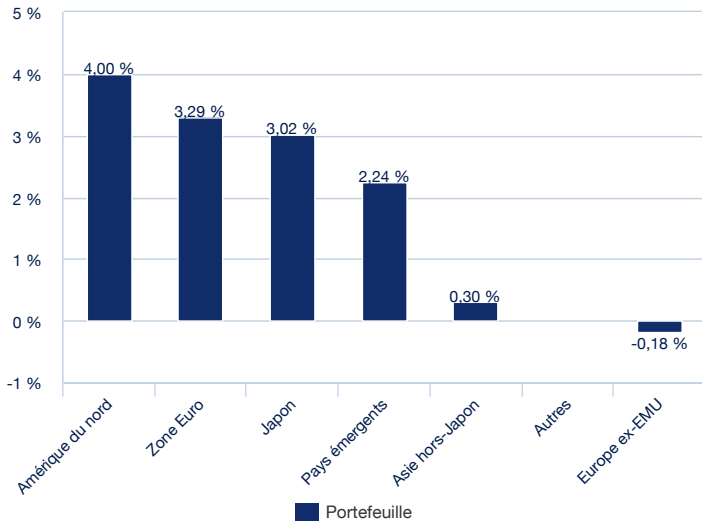
Répartition par devises (Source : Amundi)



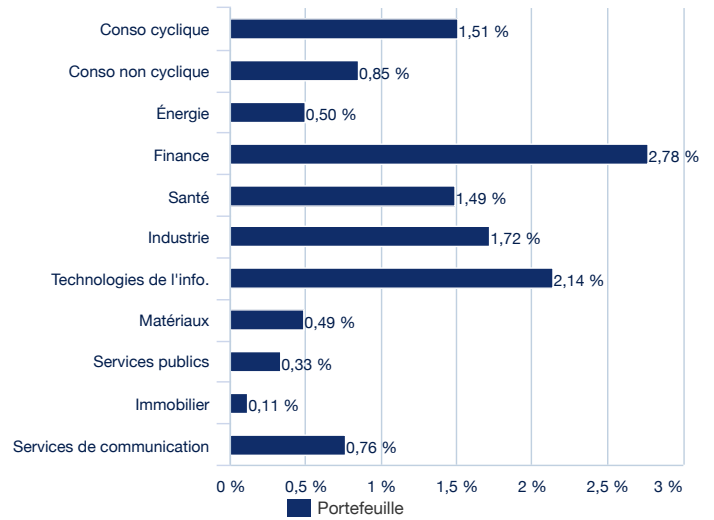
■ EUR ■ USD ■ Autres ■ JPY ■ CAD ■ GBP ■ CHF

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

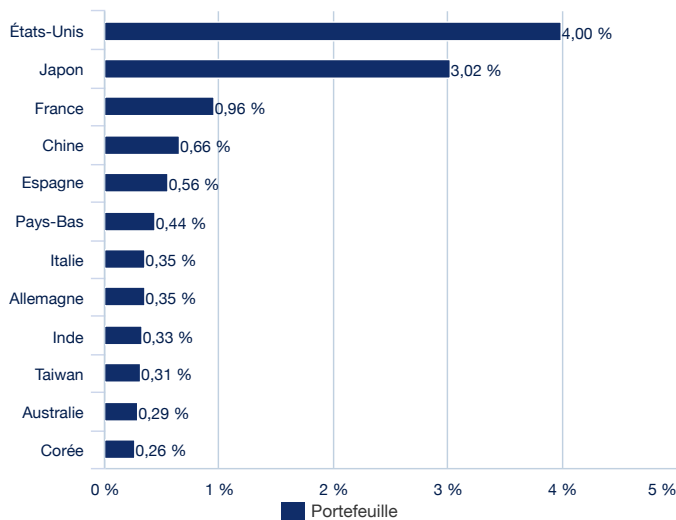
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



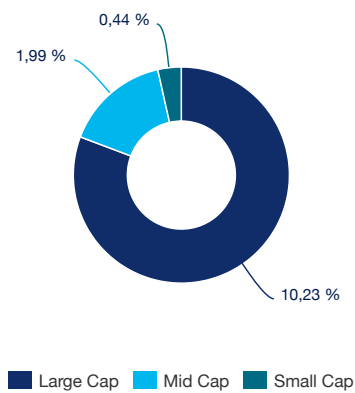
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



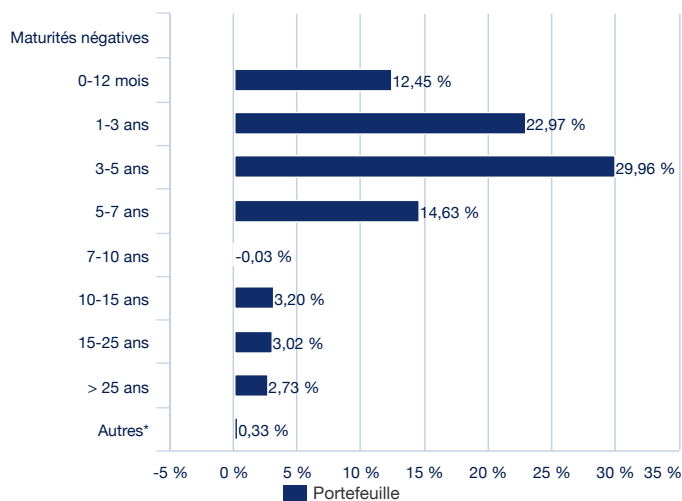
Small Cap <= 2 Milliards Euros
Mid Cap entre 2 Milliards et 7 Milliards Euros
Large Cap > 7 Milliards d'Euros
 Montant dans la devise de Référence de la classe

DIVERSIFIÉ

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

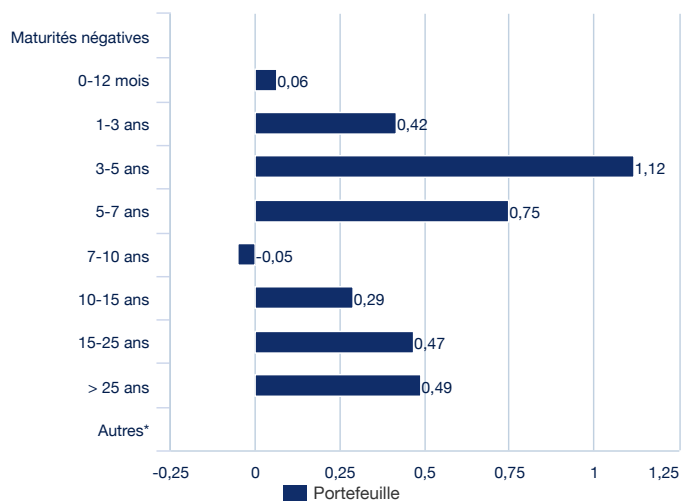
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif



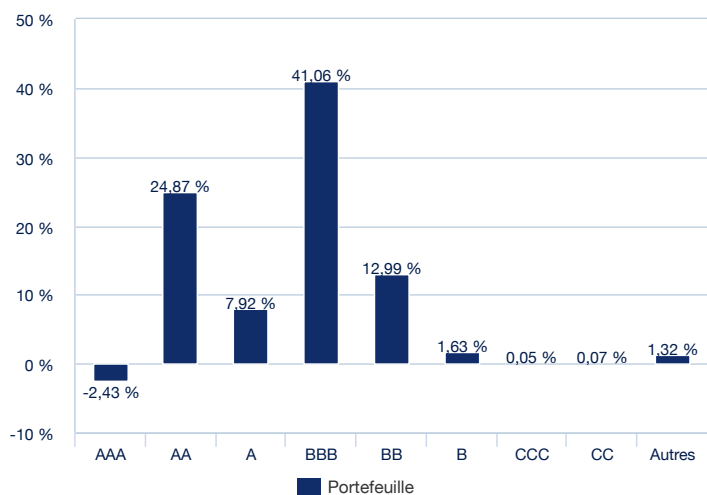
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité



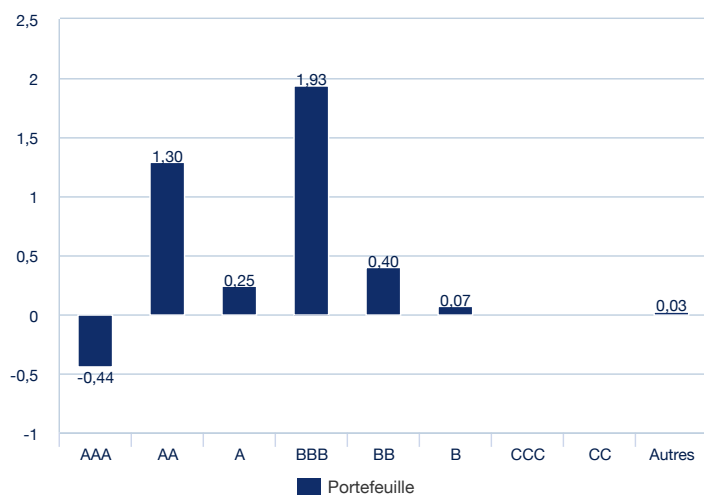
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



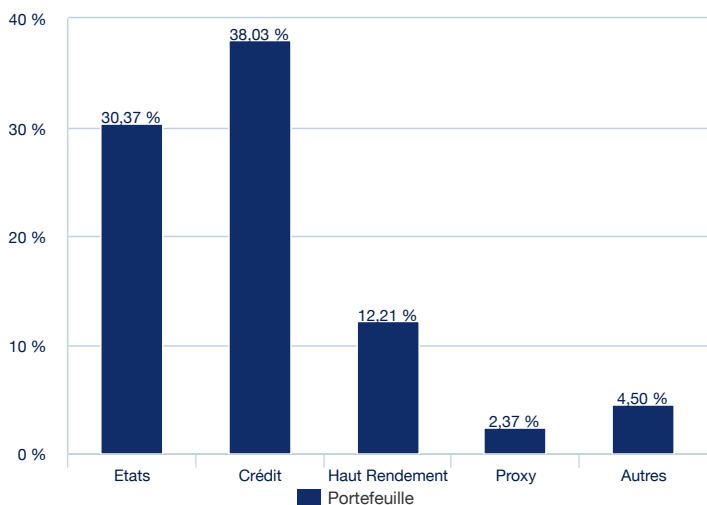
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



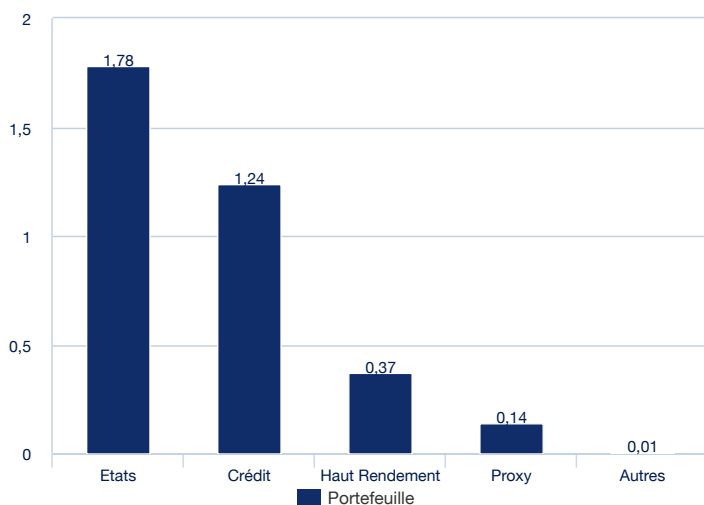
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité

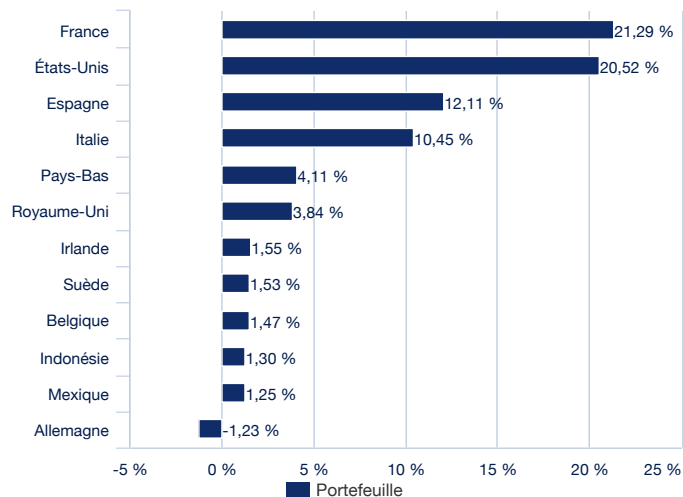


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

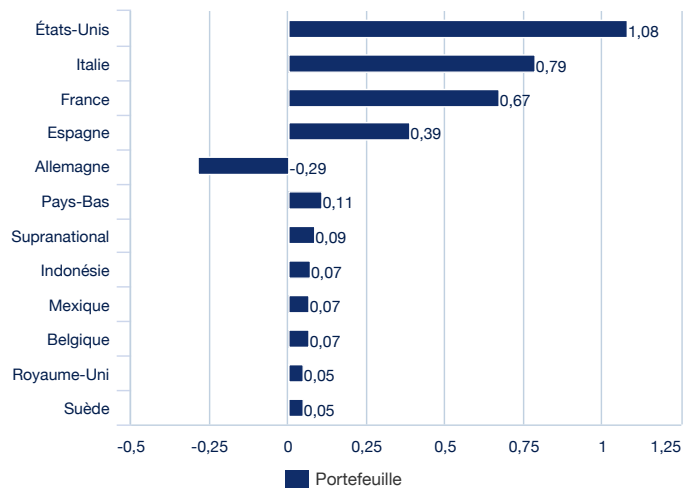
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



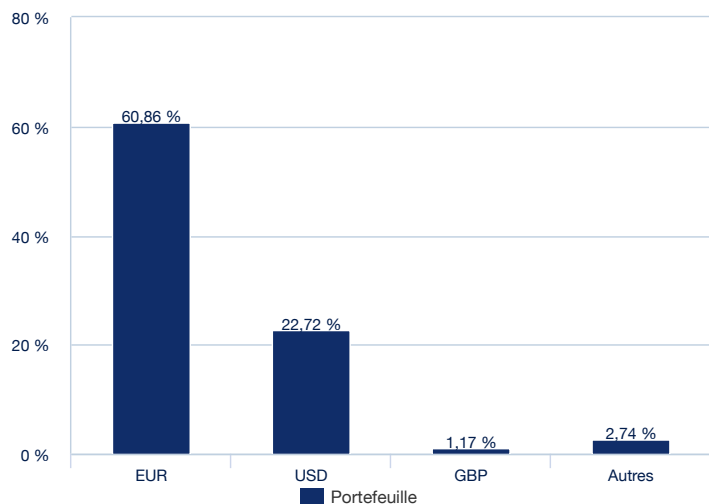
Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



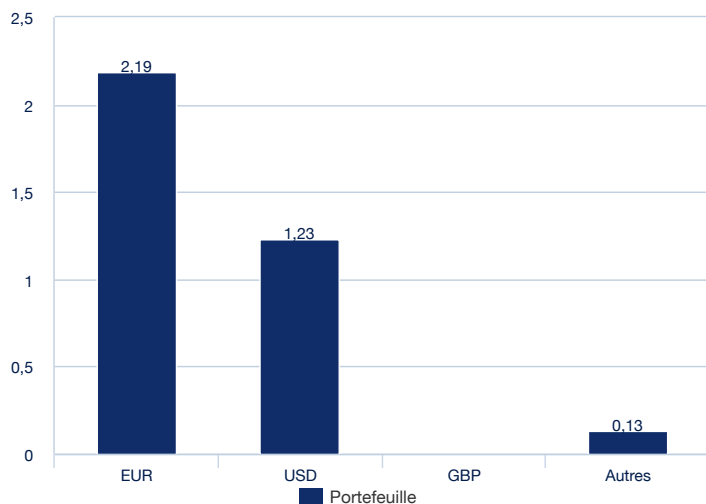
Répartition par devises (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par devises (Source : Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/10/2004
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010115295
Code Bloomberg	CARDTPL FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,40% TTC
Frais Fonctionnement Gestion Indirect	0,00% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,47% (prélevés) - 30/06/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	01/07/2021: 100.00% EXANE SBF-FCI 25 CONVERTIBLE BOND 03/02/2014: EONIA CAPITALISE 15/10/2004: 100.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 3-5Y (16H00)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

DIVERSIFIÉ

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

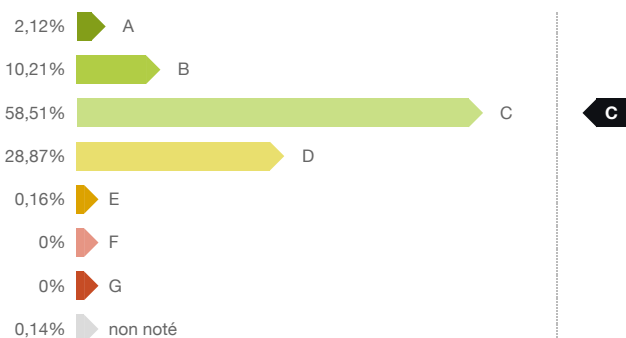
Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...),
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...),
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores ESG (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Environnement	0,91	0,24
Social	0,84	0,42
Gouvernance	0,47	0,52
Score Global	0,83	0,36
	Portefeuille	Indice
Note Globale	C	C-

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	305
% du portefeuille noté ESG ²	99,86%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Date de notation : 31/10/2022

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

² Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

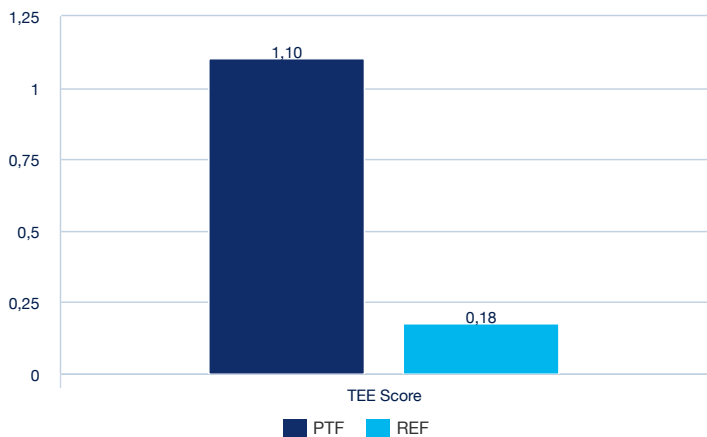
DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

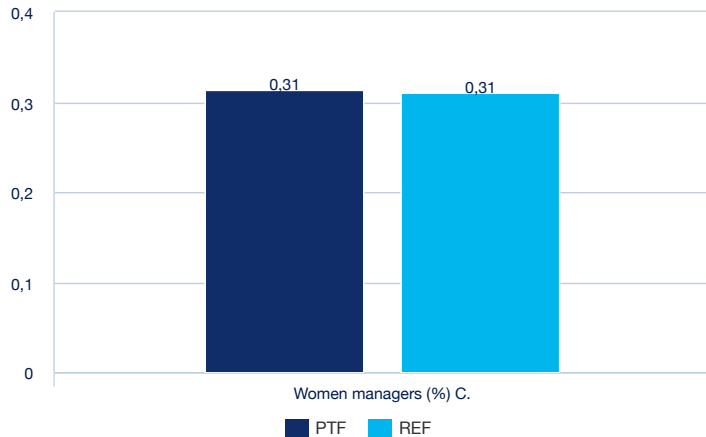
Univers de référence ESG (Indice) : Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI World All Countries + 65% Barclays Global Aggregate + 10% ICE Bofa Global High Yield Index + 10% JPM EMBI Global Diversified.

Environnement - Transition écologique et énergétique¹



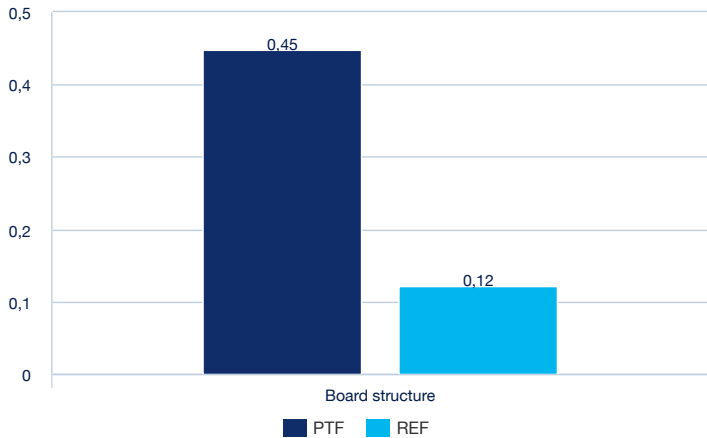
% Rated/Rateable - TEE Score **PTF** 99,22%

Social - Taux de Femmes Dirigeantes²



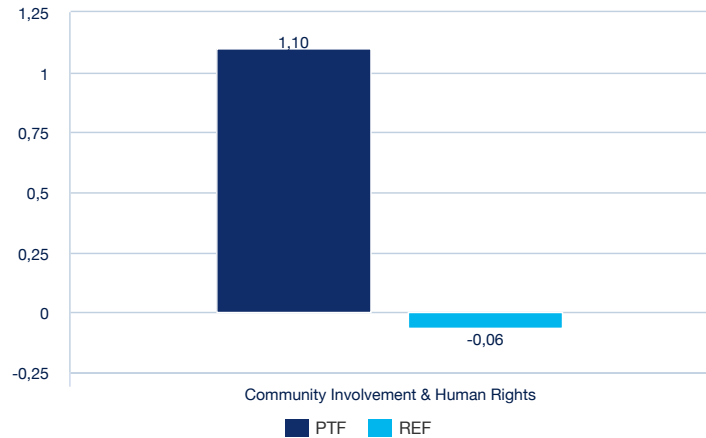
% Rated/Rateable - Women managers (%) c. **PTF** 90,37%

Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration³



% Rated/Rateable - Board Structure **PTF** 98,07%

Respect des droits humains - Engagement communautaire et droits de l'homme⁴



% Rated/Rateable - Community Involvement & Human Rights **PTF** 98,63%

Sources et définitions

- Indicateur Environnemental - Score de Transition Energétique et Ecologique :** Cet indicateur fait référence à l'évaluation combinée du niveau d'émission et d'énergie utilisée ou l'impact direct de l'entreprise (consommation de ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre) et du niveau d'utilisation d'énergies renouvelables. Source: Amundi.
- Indicateur Social - Score Taux de Femmes Dirigeantes :** Score moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.
- Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration:** Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.
- Indicateur de Respect des Droits de l'Homme - Engagement communautaire et droits de l'homme :** Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Amundi.

DIVERSIFIÉ ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.